

Conférence Extraordinaire des Ministres de l'Environnement et des Finances de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo, du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, du Fonds pour l'Economie Verte en Afrique centrale et l'adoption de la position commune face à la COP23

Brazzaville, Radisson Blu, 3-5 Octobre 2017

OUVERTURE DU SEGMENT DES EXPERTS

Discours d'ouverture

**Par Madame Arlette SOUDAN NONAULT
Ministre du Tourisme et l'Environnement**

Brazzaville, Radisson Blu, 3 octobre 2017

Excellence Monsieur le Ministre de l'Environnement de la Guinée Equatoriale ;

Excellence Mesdames, Messieurs les Ministres du Gouvernement de la République, chers Collègues du corps diplomatique et institutions ;

Excellence Messieurs et Mesdames les Ambassadeurs ;

Mesdames, Messieurs les Représentants des organisations sous régionales ;

Mesdames, Messieurs les experts,

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs,

Au nom de Son Excellence, Monsieur **Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République, Chef de l'Etat, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo, au nom du Gouvernement de la République du Congo, et en mon nom propre,

Je voudrais d'abord vous souhaiter la bienvenue à Brazzaville, capitale de la République du Congo, pour prendre part à :

«La Conférence Extraordinaire des Ministres de l'Environnement et des Finances de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, le Fonds pour l'Economie Verte en Afrique centrale et l'adoption de la position commune face à la COP23 ».

Je voudrais avant tout, vous adresser mes chaleureuses salutations et vous témoigner une fois de plus de l'hospitalité légendaire de mon pays. Le gouvernement de la République a pris toutes les dispositions requises pour vous offrir un séjour à la fois fructueux et agréable.

Je voudrais ensuite exprimer ma profonde gratitude à l'endroit du Centre de Compétences en Changement Climatique, de la Banque Africaine de Développement des Etats de l'Afrique centrale et des autres Partenaires Techniques et Financiers, notamment le PNUD, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement, la Brazzaville Foundation et la WCS pour leur appui conséquent à l'organisation de cette conférence.

Enfin, permettez-moi de remercier de façon solennelle, la Commission de l'Union Africaine, le Secrétariat général de la CEEAC, le Secrétariat général de la Communauté de l'Afrique de l'Est et le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale pour leur apport déterminant à la tenue de cette même Conférence.

Le segment technique qui s'ouvre aujourd'hui revêt une grande importance pour les Etats de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Est en général, pour la République du Congo, mon pays et particulièrement pour Son Excellence **Denis SASSOU NGUESSO**, en sa qualité de Président de la Commission Climat du Bassin du Congo. Cette importance est justifiée par le fait que les travaux de Brazzaville se tiennent à un mois de l'ouverture à Bonn en Allemagne de la 23^{ème} Conférence des Parties (COP23) à la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques d'une part, et par les thématiques à traiter au cours de ces assises d'autre part, à savoir :

- l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission Climat du Bassin du Congo, instituée par le Sommet des Chefs d'Etats Africains tenu le 16 novembre 2016 à Marrakech, au Maroc, en marge de la COP22;

- l'accélération de l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- l'accélération de l'opérationnalisation du Fonds pour l'Economie verte en Afrique centrale;
- l'adoption de la position commune des pays des deux sous régions, dans la perspective de notre participation active et de notre contribution pertinente à la COP23.

Cette réunion d'experts va nous permettre d'identifier ensemble, les actions concrètes à engager pour opérationnaliser les trois outils mentionnés ci-dessus ; ceci en accord avec la détermination de l'Afrique à mettre en œuvre les nombreux outils politiques existants, notamment l'Accord de Paris et la Déclaration de Marrakech en faveur des actions et solutions qui concilient la lutte contre les changements climatiques et le développement économique durable de nos pays respectifs.

Messieurs les Experts,

Les résultats de vos travaux seront soumis aux Ministres pour examen et adoption lors de leur huis clos prévu le 5 octobre 2017. Ces résultats doivent aboutir à :

- l'adoption de la Déclaration des Ministres de l'Environnement et des Finances de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur l'opérationnalisation des outils de la lutte contre les changements climatiques en lien avec le développement économique et sur la position commune des deux sous régions pendant la COP23 ;
- la validation du plan d'action 2017-2018 de la commission Climat pour le Bassin du Congo ;
- la validation de la feuille de route 2017-2018 pour l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;

- la validation des projets et programmes sectoriels pour le développement et la promotion de l'économie bleue ;
- l'adoption de l'agenda des activités conjointes des pays de la CEEAC et de la CAE à la COP23 ;
- les Termes de Référence de l'Unité de Démarrage conjoint du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- le projet du budget de fonctionnement du fonds bleu par le Bassin du Congo ;
- la validation des éléments de cadres de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu et de son financement ;
- le projet d'agenda des chefs d'Etats pour la prochaine conférence de Davos en janvier 2018.

Comptant sur votre expertise en la matière, je suis persuadée que vos échanges seront constructifs et fructueux.

Sur ce, je souhaite pleins succès à vos travaux et je déclare ouvert le segment technique de la Conférence Extraordinaire des Ministres de l'Environnement et des Finances de la CEEAC et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo, du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, du Fonds pour l'Economie Verte en Afrique centrale et l'adoption de la position commune face à la COP23.

Je déclare ouverte les travaux du segment des experts.

Je vous remercie